



LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

A O Ou E E I Ea U An On In Un

VOVELLES : o o o u e e i e a u a n o n i n u n 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Pe Be Te De Fe Ve Ke Ge Le Fe Me N Gon Je Cio Se Z O Il

CONSONNES : p b t d f v k g l n m j c s z o i l 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Ecrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe. — Seules *L* et *R* s'écrivent en montant. — Les voyelles non isolées se traçent de manière à éviter les angles.

VOL. XIII.

MONTREAL, 1ER JUIN 1901.

No 445

M. l'abbé H. A. Verreau, décédé le jeudi 16 mai dernier, était le Principal de l'École normale Jacques-Cartier depuis la fondation de cette institution, en 1857.

En 1873, le gouvernement provincial lui confia certaines recherches rela-

tives à l'histoire du Canada, dans les bibliothèques d'Europe. M. l'abbé Verreau rendit le compte de ses recherches en une brochure qui est devenue excessivement précieuse. Il a aussi fourni d'excellentes informations sur la formation de la Société Royale du Canada.



tives à l'histoire du Canada, dans les bibliothèques d'Europe. M. l'abbé Verreau rendit le compte de ses recherches en une brochure qui est devenue excessivement précieuse. Il a aussi fourni d'excellentes informations sur la formation de la Société Royale du Canada.

Ses deux volumes de *Mémoires sur l'invasion canadienne de 1870-73* sont aussi un ouvrage d'une rare érudition.

M. l'abbé Verreau était docteur-es-

lettres, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société des Arcadem de Rome, de la Société Royale du Canada, Officier de l'Instruction publique de France, etc. En 1887, il fut chargé du cours de l'Histoire du Canada à l'Université Laval.

M. P. S. Murphy, décédé le 17 mai dernier à l'âge de quatre-vingts ans, était membre du Conseil de l'Instruction publique. Il a toujours porté le plus grand intérêt à la cause de l'éducation. Durant plus de trente ans il fit parti du bureau des commissaires d'écoles catholiques de Montréal.

En 1882, le gouvernement français le nomma Officier d'Académie.

M. l'abbé Verreau ainsi que M. Murphy étaient deux amis de notre écriture

La Sténographie dans l'Enseignement Secondaire.

Le sujet que j'ai traité dans la dernière livraison du STÉNOGRAPHE CANADIEN m'amène à parler de l'utilité de la sténographie dans les sphères plus élevées de l'enseignement public.

A ce point de vue, on peut dire qu'il y a unanimité dans les esprits.

En 1889, le Congrès international tenu à l'occasion de l'Exposition universelle émettait le vœu que " la sténographie soit obligatoire dans l'enseignement secondaire, comme fournissant notamment aux élèves le moyen de mieux profiter des leçons de leur professeur en recueillant la matière de ces leçons à l'aide de notes plus précises, et de faire leurs travaux préparatoires de rédaction avec plus de réflexion et de liberté d'esprit, grâce à la simplification de l'acte matériel qu'exige l'écriture ".

Commençons tout de suite par écartier le grand obstacle qu'on oppose comme une question préjudicielle, à défaut d'objection de principe, contre la réalisation de ce vœu : la surcharge des programmes et le défaut de temps.

C'est en vérité une singulière réponse à faire à l'offre d'un moyen sûr de réaliser une énorme économie de temps, que de dire : " Pour acquérir ce moyen de gagner beaucoup de temps, il faut que je dépense un peu de temps, et c'est ce temps-là que je n'ai pas. Le surmenage me dévore, les programmes m'écrasent, et je dois nécessairement continuer à m'épuiser, plutôt que de prendre d'abord sur ma journée de travail les heures nécessaires pour conquérir le maniement de l'instrument qui

doit alléger ma tâche. " Si piètre que soit un tel raisonnement, ou plutôt si faux que soit un tel sophisme, s'il pouvait égarer encore quelques esprits, il est d'avance réduit à néant par ce que nous venons de dire. A la base de tout enseignement secondaire, il y a eu d'abord, nécessairement, un enseignement primaire donné à l'enfant. Si à cette époque où son temps est moins précieux, où les combinaisons graphiques séduisent facilement son intelligence et s'imposent sans peine à sa mémoire, on lui a fait retenir et appliquer l'alphabet sténographique, il se trouvera dans l'enseignement secondaire déjà muni de ce grand outil de simplification et de progrès ; il n'aura plus qu'à devenir de plus en plus habile en s'en servant constamment. *Fit fabricando faber.*

LA STÉNOGRAPHIE INSTRUMENT D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES INTELLECTUELLES.

Mais la sténographie — *l'écriture condensée* comme l'indique son étymologie — n'aura-t-elle pour l'élève de l'école professionnelle, du collège, que l'avantage de la rapidité graphique, si considérable pourtant à lui seul, puis qu'elle économise jusqu'à huit fois le temps exigé par l'emploi de l'écriture traditionnelle ?

Cet avantage frappe tous les yeux, mais il en est un autre qu'il ne faut pas perdre de vue : elle permet de rendre l'enseignement infiniment plus fécond.

Écoutons à ce sujet ce que disait, au

dernier Congrès des Sociétés savantes, un éminent pédagogue français, M. Choquenot, directeur d'école primaire supérieure :

“ Un clou chasse l'autre, dit-on, ainsi en est-il des idées.

“ Les maîtres sont maintes fois surpris qu'à l'issue d'une belle et bonne leçon — éloquente et substantielle — les élèves n'aient retenu que des idées vagues, flottantes, encore qu'ils aient paru attentifs.

“ A qui la faute ; sinon à la méthode à la mode, à l'enseignement *successif* ?

“ L'esprit des élèves a emmagasiné les idées à la façon du récepteur du télégraphe Morse, et comme les cours différents se succèdent durant des jours, des mois et des ans, il est facile d'apprécier les funestes conséquences du système d'enseignement par la méthode des idées successives.

“ Mais, dites-vous, il n'y a qu'à faire trêve, — ce qui a lieu d'ailleurs, — et à débobiner l'écheveau des idées, à reviser les leçons.

“ Vous croyez cela ? Mais remarquez, je vous prie, que ce travail de révision, tel qu'il s'opère généralement, est très long et très pénible pour l'esprit, parce que ces répétitions ne sont bien souvent que des secondes éditions des leçons elles-mêmes avec cette aggravation que le rythme en est parfois vertigineux.

“ A ce compte-là, et c'est un fait d'expérience, il n'y a que les esprits merveilleusement doués qui possèdent leurs cours et réussissent leurs études.

“ Voici donc un double fait constaté :

“ L'enseignement donné par la méthode des idées successives, généralement suivi, est très *défectueux* ; il est souvent stérile.

“ L'enseignement à la fois *successif* et *simultané*, c'est-à-dire analytique et synthétique, où les idées sont sommairement indiquées, groupées en tableaux synoptiques d'après leur importance,

leur filiation, est au contraire frappant, vivant, suggestif et fécond.

“ D'où vient donc que cette dernière méthode ne soit pas d'un usage général ?

“ D'abord, on s'en tient volontiers aux sentiers battus ou aux chemins doux fleurants, s'écoutant, s'admirant parler. Puis on s'imagine facilement qu'il faille tout exposer à l'enfant, l'accessoire aussi bien que le principal, comme si les idées mères, fécondées par la méditation et la lucidité de l'esprit, ne devaient pas produire de nombreuses et robustes lignées.

“ Or, dès qu'on veut tout enseigner, il y a à la fois hâte, surcharge, surmenage. On est pressé, on n'a pas le temps de dresser les synoptiques qui aideraient tant l'élève. Et puis, alors même qu'on aurait le sincère désir de dresser le synoptique des cours, allez donc vous risquer à établir ces synoptiques avec cette écriture alphabétique si lourde, si lente, si encombrante, si peu lisible à distance.

“ Alors on aime mieux expliquer de vive voix, expliquer encore, pérorer toujours. Et plus on va, plus on s'abuse, plus on assourdit l'élève, plus on l'abêtit : il prend les études en aversion ; il devient cancre ! N'est-ce pas là la lamentable histoire d'un grand nombre d'étudiants d'intelligence moyenne et de grande bonne volonté, qui, bien malgré eux, sont allés grossir cette immense phalange des fruits secs ?

LES TABLEAUX SYNOPTIQUES ET LA STÉNOGRAPHIE.

“ La grande et dernière raison qu'on invoquera contre la méthode d'enseignement par les synoptiques, sera donc une raison de graphisme. C'est précisément celle que nous venons de résoudre.

“ Qu'on use de la sténographie et, tout de suite, d'un trait, le professeur fixe sa pensée. Lorsqu'il aura affaire à des étudiants, il abrégera encore l'expression de ses pensées en supprimant

les finales des mots que les élèves sont aptes à suppléer ; il en arrivera alors à l'usage des *sigles* qui lui permettront, en quelques instants, de tracer un tableau clair et lumineux de sa leçon.

“ Les élèves, dès lors, saisissent rapidement la charpente, l'ensemble, l'harmonie du sujet qui leur est soumis ; leur esprit conçoit vite et s'assimile un groupe de notions précises, rattachées les unes aux autres par un lien sensible, graphique, qui fait image dans leur cerveau et devient inoubliable. En deux mots, les élèves comprennent et retiennent.

“ Quant aux compléments, aux accessoires appelés par les idées générales et suggérées par l'exposition, les démonstrations et les expérimentations du professeur, ils sont notés en cours de route, s'ils sont importants, sur le verso en face du tableau, à la façon dont les architectes et les géographes établissent le graphique des sous-détails.

“ En ce qui concerne les revisions où l'on ne doit tenir compte que des grandes lignes, des faits principaux de la science étudiée, elles sont singulièrement facilitées par le moyen des synoptiques.

“ Car ou il s'agit d'une simple revision et il suffit de feuilleter les tableaux sténographiés que nous avons faits peu chargés, clairs, lumineux, parlants ; ou bien l'on veut condenser la matière d'une série de leçons et procéder à une sélection d'idées. Dans ce dernier cas, la sténographie se prêtera à toutes les condensations possibles. ”

Grâce à ce procédé, l'idée qui est immatérielle, éthérée, se voyant dégagée de la phraséologie qui l'étouffe, apparaît lumineuse et saisissante à l'esprit du jeune étudiant, cet esprit encore peu formé, inapte à débrouiller des images confuses.

C'est donc un immense progrès que dans l'enseignement secondaire et supérieur l'emploi constant et rationnel de

la sténographie fera faire aux procédés pédagogiques en usage ; et je crois en avoir assez dit pour justifier les efforts incessants de la vaillante Société du Sud-Ouest de la France en vue de faire pénétrer l'écriture phonétique dans l'enseignement à tous les degrés.

J. DEPOIN.

Les Sténographes Officiels.

De la *Gazette Officielle* :

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF.

Québec, 30 avril 1901.

Présent : — Le Lieutenant-Gouverneur
en Conseil.

Il est ordonné : 1o Que l'arrêté en conseil No 146 du 15 mars 1898, établissant un tarif des honoraires des sténographes de la cour supérieure, soit révoqué.

2o Qu'à compter du premier jour de mai prochain, le tarif à être fixé pour la prise des témoignages par la sténographie et pour la transcription en vertu de la loi 61 Vict., ch. 48, sec. 4, soit de seize centins par cent mots lorsqu'il y aura transcription des notes, et de huit centins par cent mots lorsqu'il n'y aura pas transcription des notes. Les sténographes auront droit à deux centins et demi du cent mots pour chaque copie additionnelle des notes que chaque partie peut demander.

3o Que tous ces honoraires appartiennent aux sténographes qui ne recevront pas d'autre traitement.

4o Que les notes des témoignages prises par la sténographie devront être produites au dossier de chaque cause pour en faire partie.

5o Que les honoraires du sténographe devront lui être payés sur production de ses notes et d'un compte attesté sous serment.

GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif

Le Role de la Presse
Franco-Américaine



Handwritten text in French, appearing to be a transcription of a speech or article. The text is dense and covers the left side of the page. It begins with a large decorative initial 'L'.

Handwritten text in French, appearing to be a transcription of a speech or article. The text is dense and covers the right side of the page. It begins with a large decorative initial 'L'.

Pour Ceux Qui Aiment
à Penser & à Réfléchir

(Les points et les accents
ont été supprimés)

 *[Stenographic shorthand for the first column]*

[Stenographic shorthand for the second column]

[Stenographic shorthand for the third column]

[Stenographic shorthand for the fourth column]

[Stenographic shorthand for the first row of the second column]

[Stenographic shorthand for the second to fifth rows of the second column]

[Stenographic shorthand for the sixth to tenth rows of the second column]

[Stenographic shorthand for the eleventh to thirteenth rows of the second column]



